ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

CIRCONSCRIPTION DE LA ROCHE-SUR-YON

Mesdames, Messieurs, mes chers Concitoyens,

Le **OUI** massif des Français à la question qui leur était posée le 28 Septembre dernier revêt une signification multiple.

C'est sans doute leur accord sur la nouvelle Constitution. C'est aussi et surtout l'expression de leur volonté de **renouveau**, de **changement**, de retour aux saines traditions politiques qui ont fait jadis la grandeur de notre Patrie. C'est enfin un encouragement à celui qui a eu l'énergie, alors que les chances de la France semblaient compromises par son Régime, d'abandonner sa paisible retraite pour tenter de « remonter la pente » avec tous les Français de bonne volonté.

Il ne faut pas étouffer cet immense espoir dans l'avenir ni compromettre, par **un retour aux erreurs du passé**, les chances de notre Jeunesse dans les compétitions internationales de demain.

Commençons donc à donner l'exemple, nous les premiers, par **une campagne électorale correcte**, franche et exempte de promesses fallacieuses.

Le **scrutin uninominal**, s'il n'est pas parfait, présente au moins l'avantage d'être simple et compris de tous. Il permet en outre d'échapper à l'emprise des partis et de briser les féodalités politiques qui trop souvent se sont opposées à l'action de l'Etat.

Aussi, **n'ai-je voulu solliciter l'investiture d'aucun parti politique.** Le centre National **des Indépendants et des Paysans** m'a néammoins donné la sienne. Mais la seule investiture valable à mes yeux est **celle des Electrices et Electeurs** de notre Circonscription.

Nous sortons à peine et fort heureusement du régime des partis ; ce n'est pas pour retomber dans cette ornière. Telle est ma position. Je suis seul devant vous, **libre et indépendant**.

Beaucoup parmi vous me connaissent soit par relations amicales ou professionnelles soit pour m'avoir rencontré dans des réunions ou congrès. M'étant consacré jusqu'à ce jour à ma famille, à ma profession, à ma Commune et à mon Canton, je n'ai pas la prétention d'être connu de tous les habitants de notre Circonscription.

Mes Parents sont Commerçants à CHANTONNAY. Agé de trente six ans, père de quatre enfants, j'exerce à CHANTONNAY depuis la fin de mes études, la profession d'Expert Agricole et Foncier et de Conseiller Juridique et Fiscal.

Associé par mon beau-père, **M. Henri ROCHEREAU**, Ancien Député, Conseiller Général et Maire de CHANTONNAY, à l'action publique, je me suis efforcé, comme beaucoup, de rendre service à mes Concitoyens.

Leur confiance réitérée m'a d'abord valu la charge et l'honneur de les représenter dès 1951 au **Conseil Général de la Vendée.** Mes Collègues, en dehors de toute considération politique, m'ont nommé Secrétaire et membre des Commissions Départementales et des Finances. En avril 1953, j'étais élu **Maire de CHANTONNAY.** Enfin, depuis bientôt dix ans, je travaille en tant que Secrétaire du **Syndicat de la Plaine de Luçon** avec mes Collègues, Conseillers Généraux, Maires et Conseillers Municipaux à l'alimentation en eau potable des 62 Communes du plus important Syndicat du Sud-Ouest (Barrage de l'Angle-Guignard).

Je passe sur mon travail **à la Mairie**. Commes tous nos Collègues, nous construisons à CHANTONNAY des Écoles et des Chemins. Nous installons l'électricité et l'eau potable dans tous les foyers. Nous aidons **les jeunes à construire leur maison** et **les vieux à supporter la rigueur des temps.** Nous essayons d'aider à la naissance de petites industries.

Je passe aussi sur mon action **au Conseil Général.** Elle est mieux connue, Mes Concitoyens du Canton de CHANTONNAY l'ont approuvée le 20 Avril dernier. Elle m'a donné l'occasion de prendre des contacts quotidiens avec toutes **les Administrations** où j'ai toujours trouvé une compétence et un dévouement auxquels je me plais à rendre hommage.

Je m'arrêterai un instant sur mon attachement à **la Mutualité Vendéenne** qui m'offre les satisfactions les plus pures tant au sein de notre Société Mutualiste locale qu'en tant que **Vice-Président de l'Union Mutualiste de la Vendée.**

SUR LES GRANDS PROBLÈMES POLITIQUES mes positions sont connues. Je les résumerai en précisant une fois de plus que j'étais :

— ***Contre la Constitution de 1946*** *qui a failli nous conduire à l'abîme politique,*
(Elle a été votée par : le M. R. P., les Communistes, et les Socialistes)

— ***Contre les Nationalisations*** *qui nous ont conduit à l'étouffement économique **et** fiscal,*
(Elles ont été votées par : les Socialistes, par les Communistes et le M. R. P.)

— ***Contre le Communisme et le Socialisme*** *marxistes contraires aux principes de notre civilisation chrétienne.*

Par contre, vous savez tous **combien je demeure attaché à :**

— *La Liberté de l'Enseignement et à l'Egalité de traitement entre tous les Enseignants,*

— *La Liberté économique et de la Réforme fiscale,*

— *La sauvegarde de nos entreprises familiales agricoles, industrielles, commerciales et artisanales,*

— *L'augmentation du niveau de vie des Travailleurs,*

— *L'élaboration d'une politique et la création d'un enseignement agricoles modernes humains et efficaces,*

— *L'autorité du gouvernement et la responsabilité des Parlementaires,*

— *Le salut de l'Algérie Française dans la Paix et la dignité,*

— *L'Europe unie et pacifique.*

Puissent la Providence et nos efforts nous éviter de retomber demain dans les erreurs d'hier !

Les seules promesses que je puisse vous faire sont de demeurer fidèle à mes opinions, de m'employer de toutes mes forces à aider le GENERAL DE GAULLE dans l'œuvre de Rénovation Nationale qu'il a si heureusement entreprise et de me mettre à la disposition de mes Concitoyens pour le développement de notre belle circonscription : le Cœur de la Vendée !

Je remercie le Docteur Henri GIRARD d'avoir accepté d'être mon Remplaçant. Agé de trente quatre ans, Conseiller Municipal de notre Chef-lieu et ancien Rappelé en Algérie, il partage en tous points les opinions ci-dessus exprimées.

Et maintenant, vous avez la parole.

Ne vous abstenez pas ! Votez !

N'ÉPARPILLEZ PAS INUTILEMENT VOS SUFFRAGES !
vous éviterez ainsi un second tour

Faites votre devoir. Je ferai le mien.

D'avance Merci !

VIVE LA VENDÉE !
VIVE LA FRANCE !

Michel CRUCIS

Docteur en droit
Diplomé de l'École des Sciences Politiques
Conseiller Général de la Vendée
Maire de Chantonnay
Expert Agricole et Foncier
Secrétaire du Syndicat de la Plaine de Luçon
Vice-Président de l'Union Mutualiste de la Vendée

CANDIDAT INDÉPENDANT

IMPRIMERIE R. FROGER - CHANTONNAY